

## INSCRIPTION EN BTS 1<sup>ère</sup> année. Rentrée 2022

**Pour pouvoir vous inscrire en BTS 1<sup>ère</sup> année dans notre établissement, vous devez avoir eu une proposition de place via Parcoursup que vous avez acceptée et être admis au baccalauréat.**

1. Vous trouverez sur notre site internet toutes les informations et documents à renseigner ou à fournir pour constituer votre dossier. <https://www.lycee-saint-john-perse.fr> sur [la page spéciale dédiée aux inscriptions.](#)
2. L'inscription s'effectuera :

**Mercredi 06 juillet 2022 de 13H30 à 17H00**  
**Jeudi 07 juillet 2022 de 08H30 à 12H**

Les élèves ayant accepté tardivement leur proposition d'admission et n'ayant pu déposer leur dossier le 07 juillet pourront le déposer au secrétariat des études du **08 au 13 juillet 12h00.**

Passé le 13 juillet, les élèves devront contacter l'établissement par courriel [ce.0641732k@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0641732k@ac-bordeaux.fr). Un accusé de réception leur sera envoyé pour prise en compte de leur inscription. Ils devront envoyer ensuite par voie postale leur dossier ou venir le déposer au lycée impérativement entre le **25 et 26 août 2022** au secrétariat des études.

**L'inscription en première année de BTS ne sera validée que lorsque le dossier d'inscription complet et signé aura été reçu par l'établissement.**

Le proviseur